

**Bilingue / francophone,  
Franco-Ontarien / Canadien français :  
choix des marques d'identification  
chez les étudiants francophones**

*Julie Boissonneault*

*C'est par le langage qu'il nous est possible d'exprimer notre «logos», c'est-à-dire notre raison d'être. (...) La langue maternelle régit en quelque sorte le tracé de notre identité par rapport aux autres. En d'autres termes, la langue est non seulement le véhicule privilégié d'une culture, mais c'est par elle que les individus peuvent recevoir, décoder et interpréter les réalités matérielle et intellectuelle. (Bernard, 1990. *Le déclin d'une culture*, 11.)*

La question de l'identité a fait — et fait toujours — l'objet de nombreuses études, tant en Ontario français qu'ailleurs (Benoist, 1980; Cazabon et als, 1993; Hamers et Deshaies, 1982; Heller, 1987; Juteau-Lee et Lapointe, 1980; Oriol et Hily, 1982; Prujiner, 1982; Ross, 1979; Smolicz, 1982; Tardif, 1990; Welch, 1995). Plusieurs ont cherché et cherchent encore à expliquer le phénomène de la construction d'une identité, de son maintien et de son évolution par le biais d'un trait quelconque ou d'une valeur qualifiée de «centrale». C'est le cas de l'apport de la langue chez les Franco-Ontariens. Bien que l'identité puisse être fragmentée et multiple chez un même individu, nous avons cherché à cerner la valeur «langue française» dans les marques d'identification ethniques qu'utilisent les Franco-Ontariens.

En fait nous nous arrêterons à deux types de marques : celles d'ordre linguistique (anglophone, francophone, bilingue) et celles d'ordre structurel et culturel (Canadien français, Franco-Ontarien, Canadien). La langue étant vue à la fois comme discursive, communicative et sociale, notre démarche cherche à juxtaposer les qualificatifs de l'identité à certains usages linguistiques ainsi qu'à certaines perceptions ou attitudes entretenues à l'égard de la socialisation linguistique. Nous verrons ainsi en quoi et comment les préférences et les usages linguistiques, l'autoévaluation de la compétence linguistique, les perceptions entretenues à l'égard d'autres groupes linguistiques et la perception à l'égard du bilinguisme agissent sur le choix de qualificatifs dans l'identification. En somme, nous avançons que le choix entre les

différentes marques d'identification utilisées par les étudiants est influencé par leur usage et leur perception de la langue.

Pour cette analyse, nous nous rapportons à une étude menée au cours de l'année scolaire 1989-1990 dans le cadre d'une thèse de maîtrise et dans laquelle nous nous intéressions au comportement langagier des étudiants en fonction de leurs attitudes linguistiques et socioculturelles (Boissonneault, 1990). L'objectif était de mieux comprendre où les jeunes Franco-Ontariens se situaient dans le contact sociolinguistique entre le français et l'anglais. Les répondants avaient en commun leur provenance ontarienne et le fait qu'ils poursuivaient des études collégiales ou de premier cycle universitaire en langue française, mais ce dans un établissement bilingue.

La recherche s'est faite à l'aide d'un questionnaire à plusieurs volets, passant de questions d'ordre descriptif (sexe, âge, ville et province d'origine, ville et province de résidence, type d'établissement fréquenté, programme d'études et année du programme) à des questions d'ordre linguistique (langue maternelle du répondant et de ses parents, langue parlée à la maison, langue d'instruction au primaire et au secondaire, autoévaluation de la compétence orale et écrite tant en anglais qu'en français, préférences et usages linguistiques dans différentes situations de vie). À cela s'ajoutaient des énoncés sur diverses dimensions (familiale, sociale, éducative, économique, médiatique et politique) pour lesquels les répondants indiquaient leur accord ou leur désaccord selon une échelle de Likert. Le tout se terminait par des questions ouvertes, lesquelles fournissent l'essentiel de la matière de la présente analyse.

En ne retenant que les répondants âgés de 18 à 24 ans originaires de l'Ontario et y vivant encore, l'échantillon compte 174 étudiants, dont 137 étudiants de niveau collégial et 37 de niveau universitaire; les trois quarts d'entre eux (tant à l'universitaire qu'au collégial) en étaient à leur première année d'études. De l'ensemble des répondants, 89% disent être de langue maternelle française, 6% de langue maternelle anglaise et 5% disent avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles.<sup>1</sup>

---

1 Aucune précision n'était apportée dans l'instrument sur ce qu'est une langue maternelle. Nous n'avons d'ailleurs pas cherché à cerner ce que les répondants qualifiaient de langue maternelle. À la lumière des commentaires reçus, cependant, il s'agissait, pour eux, dans la très grande majorité des cas, de la première langue apprise et de la langue principale d'apprentissage.

De plus, le français constitue leur principale langue d'apprentissage tant à l'élémentaire qu'au secondaire.<sup>1</sup>

## I. Variables sociolinguistiques à l'étude

### a. Préférences et usages linguistiques

Appelés à qualifier la fréquence d'utilisation des langues française et anglaise sur une échelle de gradation variant de *toujours* à *jamais*, les répondants estiment faire un grand usage des deux langues : 21% disent *toujours* utiliser l'anglais et 38% affirment faire de même pour le français.

Pourtant, lorsqu'on leur présente des situations de vie quotidiennes bien précises pour lesquelles ils indiquaient, dans un premier temps, la langue qu'ils préfèrent utiliser puis, dans un deuxième temps, la langue réellement utilisée, les résultats diffèrent passablement. Les 14 situations sur lesquelles les répondants devaient se prononcer portaient sur des tâches de la vie quotidienne : la lecture de recettes, de journaux, de revues et de livres, le visionnement d'émissions télévisées, l'écoute d'émissions radiophoniques et de musique, la rédaction des travaux de classe, de lettres personnelles et de listes d'emplettes, la communication avec leurs amis, leurs parents et leurs frères et(ou) soeurs et la communication avec leurs collègues de classe. Les tableaux 1 (Langue préférée) et 2 (Langue utilisée) donnent le détail quant aux réponses obtenues.

---

1 Nous remarquons cependant une baisse graduelle tant à l'élémentaire (de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année) qu'au secondaire (de la 9<sup>e</sup> au CPO) du nombre de répondants pour qui le français est la principale langue d'apprentissage. Cette baisse pourrait s'expliquer par le fait que la moitié des répondants ont changé d'école durant leur cycle élémentaire, tandis qu'un peu plus du quart ont fait de même au cycle secondaire. Cependant, nous n'avons pas approfondi cette question qui pourrait, à notre avis, jeter une lumière fort intéressante sur les raisons qui motivent le choix de la langue d'apprentissage tant chez les parents que chez les étudiants, sur la disponibilité des établissements scolaires de langue française selon les régions, ainsi que sur ce qui motive les étudiants à poursuivre des études postsecondaires en français.

**Tableau 1**  
**Langue préférée selon diverses situations de vie**

	De toujours à très souvent en anglais		Aussi souvent en anglais qu'en français		De toujours à très souvent en français		Sans réponse sans objet	
	N	%	N	%	N	%	N	%
recettes	60	34,5	70	40,2	19	10,9	25	14,4
journaux	87	50,0	60	34,5	16	9,2	11	6,3
revues *	76	43,7	68	39,1	17	9,8	13	7,5
livres	80	46,0	69	39,7	16	9,2	9	5,2
télévision	118	67,8	41	23,6	9	5,2	6	3,4
radio *	118	67,8	40	23,0	10	5,7	6	3,4
musique	109	62,6	44	25,3	13	7,5	8	4,6
travaux scolaires *	15	8,6	75	43,1	78	44,8	6	3,4
lettres personnelles *	73	41,9	52	29,9	40	23,0	9	5,2
liste d'employés	63	36,2	57	32,8	42	24,1	12	6,9
amis	31	17,8	77	44,3	60	34,5	6	3,4
parents frères et (ou soeurs)	28	16,1	37	21,3	101	58,0	8	4,6
collègues de classe	37	21,3	36	20,7	89	51,1	12	6,9
	19	10,9	72	41,4	78	44,8	5	2,9

\* Les chiffres arrondis ne totalisent pas 100.

Dans l'ensemble, la préférence des répondants pour l'usage du français est plus élevée que son usage réel, sauf pour ce qui est de lire des livres, de rédiger des travaux scolaires, de rédiger des lettres personnelles et de communiquer avec les parents. C'est donc dire qu'à première vue, ils utilisent moins la langue française qu'ils disent vouloir le faire sauf dans les quatre circonstances susmentionnées. Mais utilisent-ils réellement davantage la langue française dans ces quatre situations?

En y regardant de plus près, ce n'est que dans la situation «rédaction de travaux scolaires» que l'on retrouve une hausse dans le nombre de répondants qui disent «utiliser» le français par rapport à ceux qui disent «préférer l'utiliser» (de 44,8% à 48,3%). En soi, cela ne surprend pas outre mesure étant donné que les répondants sont tous inscrits à un programme d'études de langue française et que la grande majorité d'entre eux ont toujours étudié en français. Ce qui peut surprendre, cependant, c'est le nombre élevé de répondants qui disent rédiger leurs

travaux scolaires aussi souvent en anglais qu'en français (42%), ainsi que le nombre plus élevé de répondants qui préféreraient les rédiger en anglais.

**Tableau 2**  
**Langue utilisée selon diverses situations de vie**

	De toujours à très souvent en anglais		Aussi souvent en anglais qu'en français		De toujours à très souvent en français		Sans réponse sans objet	
	N	%	N	%	N	%	N	%
recettes	90	51,7	45	25,9	16	9,2	23	13,2
journaux *	113	64,9	46	26,4	6	3,4	9	5,2
revues	108	62,1	50	28,7	9	5,2	7	4,0
livres	92	52,9	56	32,2	16	9,2	10	5,7
télévision	137	78,8	32	18,4	2	1,1	3	1,7
radio	140	80,5	25	14,4	5	2,9	4	2,2
musique	118	67,8	34	19,5	10	5,8	12	6,9
travaux scolaires	14	8,0	73	42,0	84	48,3	3	1,7
lettres personnelles	70	40,2	55	31,6	40	23,0	9	5,2
liste d'emplettes	64	36,8	61	35,1	36	20,7	13	7,4
amis	44	25,3	76	43,7	52	29,9	2	1,1
parents	32	18,4	37	21,3	101	58,0	4	2,3
frères et (ou) soeurs	41	23,5	37	21,3	87	50,0	9	5,2
collègues de classe	25	14,4	73	42,0	74	42,5	2	1,1

\* Les chiffres arrondis ne totalisent pas 100.

Quant aux trois autres situations qui font exception à cette préférence plus élevée du français que son usage réel, le nombre de répondants demeure le même tant chez ceux qui disent «utiliser» le français que chez ceux qui disent «préférer l'utiliser». Dans le cas de la «rédaction de lettres personnelles», il y a hausse chez les répondants qui disent utiliser aussi souvent l'anglais que le français, tandis que dans les situations «lecture de livres» et «communication avec les parents», il y a hausse dans le nombre de répondants qui disent utiliser l'anglais.

Tous les cas présentent des corrélations positives élevées et fortes entre la préférence linguistique dans une situation de vie et la langue utilisée. Plus les répondants préfèrent utiliser une langue, plus ils l'utilisent. Avec un recul d'une dizaine d'années, on note que Cazabon arrivait aux mêmes constatations en 1979, soit que les seules instances où il y avait gain dans les échanges en langue française chez les adolescents se rapportaient à la famille et à l'école.

Pour illustrer davantage ce phénomène, examinons les réponses aux questions ouvertes où les répondants étaient invités à noter leurs préférences médiatiques. Au chapitre de la presse écrite, parmi les 147 répondants qui ont indiqué le titre de leur journal préféré, seuls 31 répondants choisissent des titres français (*L'Express*, *Le Voyageur*, *Le Devoir*, *L'Original déchaîné*, *La Presse*, *Le Nord*, *Le Droit*, *La Boîte à nouvelles*) à l'encontre des 116 autres qui préfèrent des titres anglais (*Globe & Mail*, *Sudbury Star*, *Temiskaming Speaker*, *Toronto Star*, *The Nugget*, *Northern Times*, *Daily Press*, *Cambrian Shield*, *Northern Life*, *Ottawa Citizen*, *Montreal Gazette*, *Toronto Sun*, etc.). Le même scénario se produit au niveau des revues. Parmi les 139 réponses obtenues, 85 répondants donnent des titres de langue anglaise, 30 des titres de langue française et 24 des titres incertains ou trop vagues tels que *Châtelaine* et *Reader's Digest* qui produisent des versions à la fois française et anglaise. La liste qui paraît à l'Annexe A illustre bien la prédominance des revues anglaises. Quant aux émissions de télévision, on observe passablement la même chose que pour les journaux et les revues. Des 159 cas recensés, 132 portent sur des émissions de langue anglaise et 27 sur des émissions de langue française. Finalement, comme nous n'avons pas vérifié les lettres d'appel des stations de radio préférées des répondants, nous ne sommes pas en mesure de connaître la langue de diffusion préférée par ceux-ci.

Il va de soi que le fait de préférer un média de langue anglaise n'indique pas qu'il s'agit là de la seule langue utilisée à ces fins, mais il y a lieu de croire que la préférence de médias de langue anglaise reflète bien les choix linguistiques en cette matière. Une analyse comparant la teneur de la programmation selon le choix de langue pourrait jeter une lumière fort intéressante sur cette question.

Toujours dans cette veine, nous demandions aux répondants, dans un premier temps, s'ils préféreraient être membres de clubs (sportifs, artistiques, etc.) ou de comités et d'associations de langue française ou de langue anglaise. Dans un deuxième temps, les répondants précisaient

ce qui motivait leur choix. Pour ce qui est de l'adhésion à des clubs, 51% préfèrent les clubs de langue française, 37% les clubs de langue anglaise et 12% n'indiquent aucune préférence linguistique. Dans l'ensemble, il appert que ceux qui donnent la priorité aux clubs de langue française le font essentiellement parce qu'«ils s'y sentent plus à l'aise» et qu'«ils peuvent s'y amuser davantage»; ceux qui privilégient les clubs anglophones le font pour des raisons de disponibilité et d'emplacement (plus près de chez eux). Quant au choix de langue pour ce qui est des comités ou des associations, on remarque une hausse dans le choix de la langue française (65%) et une baisse chez ceux qui préfèrent les regroupements de langue anglaise (25%) ainsi que chez ceux qui disent ne pas avoir de préférence (10%). Les motivations semblent être les mêmes que les précédentes à la différence près que la perception selon laquelle «il semble y avoir plus de possibilités» est très élevée chez ceux qui optent pour des regroupements en langue française et que le critère de l'emplacement est mieux réparti entre les deux groupes cette fois-ci. Les répondants qui n'ont pas fait de distinction entre les deux langues tant au niveau des clubs et des comités/associations ont des motivations plus équitablement distribuées sans qu'aucun critère ne ressorte tout particulièrement.

### b. Autoévaluation de la compétence linguistique

**Tableau 3**  
**Autoévaluation**  
**de la compétence linguistique en langues française et anglaise**

	Mauvais		Passable		Moyen		Assez bon		Bon	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Fran. parlé	-	-	7	4,0	29	16,7	73	42,0	65	37,3
Ang. parlé	1	0,6	3	1,7	28	16,1	71	40,8	71	40,8
Fran. écrit	4	2,3	8	4,6	36	20,7	69	39,6	57	32,8
Ang. écrit	1	0,6	4	2,3	31	17,8	71	40,8	66	37,9 <sup>1</sup>
Fran. lu	-	-	2	1,2	17	9,8	54	31,0	101	58,0
Ang. lu	-	-	2	1,2	12	6,9	58	33,3	102	58,6

<sup>1</sup> À ceci s'ajoute un sans réponse représentant 0,6 p. 100

Comment les répondants évaluent-ils leur propre compétence linguistique — à l'oral, à l'écrit et à la lecture — et ce en anglais et en

français? Bien que, dans l'ensemble, la perception qu'entretiennent les répondants face à leur propre compétence linguistique soit similaire dans les deux langues, la compétence à l'oral et à l'écrit est toujours perçue comme étant légèrement plus élevée en anglais qu'elle ne l'est en français (voir Tableau 3). La seule exception semble être la lecture. Une étude comparative entre la compétence perçue et la compétence réelle pourrait être une piste fort intéressante à poursuivre.

### c. Perceptions d'autres groupes linguistiques

Le comportement langagier d'un individu résulte non seulement de la perception qu'il a de sa compétence dans une langue donnée et des contextes dans lesquels il utilise la langue en question, mais également de la perception qu'il se fait des membres de son propre groupe ethnolinguistique ainsi que des membres d'autres groupes. Quelles perceptions les répondants entretiennent-ils à l'égard des deux groupes ethnolinguistiques à l'étude? Perçoivent-ils des différences entre les «francophones» et les «anglophones», et si oui, quelle en est la nature?

D'emblée, un cinquième des répondants estime qu'il n'y a aucune différence entre les anglophones et les francophones. Selon les autres, par contre, il y a différence. Chez ces derniers, la langue constitue, dans un premier temps, le principal critère de différenciation : sont anglophones ceux qui parlent anglais et sont francophones ceux qui parlent français. Dans un second temps, on sent bien que les répondants tiennent compte du fait que l'une des langues domine sur le plan socio-politico-économique. Nous sommes en présence de diglossie — l'une des deux langues en contact entraîne une infériorisation sociale du groupe dont la langue première est minoritaire et lorsque cette dernière est reléguée à des domaines absents de prestige. Il s'agit donc de la répartition inégale des rôles sociaux au sein de communautés linguistiques partageant un même territoire. Dans cette veine, grand nombre de répondants font état du fait que les anglophones ne parlent que l'anglais alors que les francophones parlent à la fois l'anglais et le français. Au-delà de la simple compétence à s'exprimer dans une ou deux langues, les propos qui suivent illustrent bien les nuances se rapportant aux inéquités sociales qui ressortent des commentaires.

*Les anglophones ne veulent pas apprendre le français ou ne veulent pas essayer [sic] tandis que le francophone veut essayer [sic] de l'apprendre car c'est à son avantage.*



*Au Canada, à cause de la minorité des francophones nous sommes souvent forcer [sic] à apprendre l'anglais. Les anglais [sic] n'ont pas besoin d'apprendre le français pour survivre ou travailler au Canada.*

*Les francophones sont plus voulant [sic] à faire des changements et communiquer en anglais. Les anglophones ne s'efforce [sic] pas.*

*Les francophones parles [sic] plutôt français et anglais.*

*Les anglophones parle [sic] que l'anglais et ne veulent pas apprendre le français.*

*Ils ont une différente attitude. Les anglais [sic] ne veulent pas apprendre le français tandis que les français [sic] doivent savoir l'anglais pour se débrouiller.*

*Les anglophones sont ignorants aux [sic] fait que la langue française est importante pour les francophones. Les francophones se donne [sic] la peine d'apprendre l'anglais.*

Nous soulignons dans ces quelques propos la prédominance de marqueurs d'inéquité. Les répondants estiment que les anglophones «ne veulent pas» apprendre le français ou «ne s'efforcent pas» à le faire, alors que les francophones «doivent» apprendre l'anglais ou «sont forcés» à le faire.

À cette perspective diglossique s'ajoutent des propos qui soulignent des jugements valorisants à l'égard des francophones et dévalorisants à l'égard des anglophones.

*Les francophones ont plus de fierté de [sic] langue.*

*Pour moi les francophones sont plus ouverts, aimables et moins «hautains» et sérieux que les anglophones. La langue des anglophones est laide et dure.*

*Tant qu'à moi [sic] les anglophones ont une attitude dur [sic] tandis que les francophones sont [sic] plus du coeur.*

*Les francophones sont moins bêtes.*

*Les français [sic] sont plus facile [sic] à s'accorder avec que les anglais. [sic]*

*Les anglophones sont froids et les francophones sont chaleureux.*

*Anglophones : trop froid [sic], pas de communication.*

*Francophones : peut [sic] maintenir une bonne conversation, tu peux te sentir plus à l'aise.*

Il est à noter qu'aucun répondant ne dévalorise les francophones. Mais d'où viennent ces notions stéréotypées, teintées d'amertume à l'égard des anglophones? Certains avancent qu'il peut s'agir là de l'interprétation historique de la domination canadienne anglaise transmise par le système scolaire (Breton et al., 1981). En fait, nous remarquons que la valorisation du français (être ouvert, s'accorder, être chaleureux) porte sur des situations interpersonnelles, ce qui correspondrait aux usages prédominants de la langue en situation de vie tels que décrits au Tableau 2.

En outre, on retrouve également quelques commentaires d'ordre culturel ainsi que la question de différences perçues sur le marché du travail (meilleures possibilités d'emploi pour les francophones et crainte des anglophones à cet égard) et d'autres raisons disparates se rapportant, dans la plupart des cas, à des incidents individuels. Dans l'ensemble, force nous est de constater que plus des deux tiers des répondants estiment qu'il y a une différence entre anglophones et francophones et que cette différence se traduit par un malaise quelconque (valorisation/dévalorisation linguistique et affectif, sentiment de deux poids, deux mesures).

## **II. Choix des marques d'identification**

Dans quelle mesure les préférences et les usages linguistiques des répondants, les perceptions qu'ils entretiennent face à leur propre compétence linguistique et l'image qu'ils se font des individus appartenant à l'un ou l'autre des deux groupes ethno-linguistiques agissent-ils sur leur identification? C'est à cette question que nous tentons de répondre tel que nous en avons convenu au tout début.

Pour les besoins de l'étude, nous avons retenu les trois termes les plus utilisés en Ontario français pour définir l'appartenance ethnique ou culturelle, soit les expressions «Canadien français», «Franco-Ontarien» et «francophone». On retrouve encore quelquefois l'appellation «Canadien» mais celle-ci n'est plus d'usage courant chez les jeunes à titre de démarcation culturelle et linguistique. Comme nous le verrons sous peu, les individus qui s'identifient comme «Canadien» semblent le faire pour des raisons de transcendance sociolinguistique et de relativisation de l'ethnicité.

Juteau-Lee et Lapointe (1980) se sont penchés sur le changement de l'identité franco-ontarienne suite à l'émergence de l'identité québécoise. À leur avis, le passage de l'identité canadienne-française à franco-ontarienne est le passage d'une définition culturelle à une définition

structurelle. Quand on parle de «Canadien français», on donne priorité à la dimension culturelle; quand on parle de «Franco-Ontarien» ou de «Québécois», la dimension structurelle prend le dessus. Le passage de l'une à l'autre résulterait ainsi d'une plus grande importance accordée à la dimension structurelle. Les critères culturels et structurels demeurent cependant tous deux à la base de l'identification des membres d'un groupe donné, mais le choix de la marque utilisée relèverait, toujours selon Juteau-Lee et Lapointe, d'un critère de participation: «plus on est engagé dans l'action, plus on est sensible aux dimensions structurelles dans lesquelles on travaille alors que ceux qui se rattachent au groupe seulement par des symboles culturels seront moins sensibles aux changements de frontière» (Juteau-Lee et Lapointe, 1980: 67). Les commentaires des répondants permettront de vérifier la mesure de ce constat.

Ce qui suit relève de deux questions indépendantes que nous avons posées aux répondants et par lesquelles nous avons cherché à cerner les qualificatifs qu'ils utilisent pour s'identifier et les motivations inhérentes à leurs choix. Comme nous le verrons, les dimensions peuvent être exprimées en différents termes. Ce qui nous intéresse ici, c'est de voir en quoi l'usage d'une langue, d'une part, et les attitudes et perceptions à son égard, d'autre part, influent sur le choix qui prédomine dans chacune des dimensions. Pour ce faire, nous avons posé deux questions ouvertes aux répondants afin de mieux cerner leurs choix. La première question était d'ordre linguistique : *Vous vous considérez comme francophone, anglophone ou bilingue? Expliquez votre choix.* La seconde question présentait un choix entre ce que nous qualifions de «culturel» et de «structurel»: *Vous vous considérez comme Franco-Ontarien, Canadien français, Canadien, Canadien anglais ou Autre? Expliquez votre choix.*

#### **a. Le bilinguisme au coeur de l'identité**

Dans la première instance, 23% des répondants s'identifient comme francophones et 74% comme bilingues. Les autres répondants (3%) préfèrent se dire anglophones, francophones bilingues, voire encore anglophones/francophones/bilingues.

La prédominance de l'identification «bilingue» ne surprend pas. Les recherches l'attestent : chez un grand nombre d'individus, notamment en milieu minoritaire, le bilinguisme représente le critère d'identité le plus important. Langue et culture se définissent à la lumière du bilinguisme

en devenant une valeur culturelle qui s'intègre à leur identité et à leur personnalité (Bernard, 1990).

On voit des discussions sur le bilinguisme apparaître dans le contexte de la recherche d'identité. Le bilinguisme est une des caractéristiques les plus notables des francophones hors Québec (surtout des jeunes générations). Cette caractéristique peut-elle être élevée à la condition d'*identité*? Aussi fier qu'on soit d'être bilingue, le bilinguisme avec ses niveaux différents et ses variations ne semble pas pouvoir servir de référence à une identité où tous se considéreraient comme étant semblables (Cardinal et al., 1994, 97).

Mais qu'est-ce qui motive des individus dont la langue première de socialisation et la langue principale d'apprentissage est le français à se définir comme étant bilingues plutôt que francophones? Les quelques propos qui suivent ne rendent pas justice au grand nombre de commentaires que nous avons relevés et par lesquels les répondants expliquent être bilingues puisqu'ils connaissent ou maîtrisent les deux langues. Ils illustrent bien toutefois la confusion qui s'installe à cet égard.

*Je parle bien le français et l'anglais et suis capable de m'exprimer dans les deux langues.*

*Parce que je peut [sic] communiquer, écrire et parler les deux langues.*

*Car je sais parler, écrire et lire en français et l'anglais assez bien et je ne prend [sic] pas de côté entre les deux. [sic]*

*Parce que je parle autant français qu'anglais, même plus en français. Même si je ne lis pas le français autant c'est parce que il [sic] faut que je lis [sic] au moins deux fois pour très bien comprendre.*

*Ma langue maternelle est française mais j'utilise régulièrement les deux : français et anglais.*

Ces individus qui définissent, dans une large mesure, leur appartenance à un groupe culturel par le biais du bilinguisme, définissent également le bilinguisme dans sa forme la plus simple, soit l'utilisation de deux langues en alternance chez un même individu. En fait, 83% des répondants estiment que le bilinguisme est une question de compétence en deux langues, la notion de compétence pouvant varier d'une définition à une autre.

Malheureusement, cette définition ne tient pas compte du degré de compétence dans l'une ou l'autre des langues, ni de la prédominance sociale d'une langue sur une autre, et encore moins de l'apport sociocul-

turel du contact des langues. En fait, la définition du bilinguisme ne peut être qu'éclectique, c'est-à-dire à la fois psychologique, sociologique et linguistique puisque le langage en soi est à la fois discursif, communicatif et social.

Chez les autres répondants (17%), par contre, la notion de bilinguisme revêt une signification autre que la maîtrise de deux langues. On parle alors d'avantages économiques et professionnels, d'égalité entre les langues, de respect des droits, etc., comme l'illustrent les propos qui suivent.

*Est-ce que c'est parler le français et l'anglais? Est-ce la dualité culturelle? Pour moi c'est l'égalité entre les cultures et la langue française et anglaise.*

*La possibilité de travailler et vivre, à part égale, en français et en anglais. La possibilité aussi de se défaire de cette étiquette de «minoritaire» et les mentalités qui y sont rattachées.*

*Être capable de connaître vraiment bien les deux langues du pays et avoir les services que l'on veut [sic] dans votre langue de choix.*

*Le bilinguisme est très important pour moi parce que ça peut m'aider dans mon avenir. Le bilinguisme pour moi veut dire l'avenir.*

*Est un avantage sur le marché du travail.*

*C'est le droit de parler soit en anglais ou français avec beaucoup d'aise.*

*C'est de se faire respecter dans ces deux langues.*

Il semble que les répondants qui tiennent compte des facteurs psychologiques et sociologiques, plutôt que strictement linguistiques, soient davantage portés à s'identifier comme «francophones». Cette préférence repose sur des critères qui débordent le cadre de la seule communication. La langue revêt alors des dimensions sociales et discursives. C'est ce qui se dégage des propos suivants.

*Je choisirai toujours un service en français avant l'anglais et je sacrifierai même mon bien-être pour revendiquer mes droits de francophone.*

*J'ai fréquenté des écoles francophones et à la maison nous parlons surtout en français.*

*Parce que ma langue maternelle est française et que j'ai dû devenir bilingue afin de fonctionner à mon plein potentiel dans une province majoritairement anglophone.*

*Je ne suis pas anglophone et être bilingue, ou le bilinguisme, n'est pas une culture. C'est une appréciation et une connaissance.*

*Ma langue maternelle est le français ce dont [sic] j'utilise assez fréquemment.  
Car j'ai appris la langue française première et c'est ma culture.*

Ces répondants semblent avoir cerné la dissociation entre la langue, instrument social, et le bilinguisme, instrument individuel.

### **b. Dimensions culturelles ou structurelles?**

La deuxième question, à savoir ce qu'était le choix des répondants entre les termes «Franco-Ontarien», «Canadien français», «Canadien» ou «Autre», permet de voir la place qu'occupent les dimensions culturelles ou structurelles dans l'identification. De l'ensemble des réponses obtenues, les trois grandes appellations utilisées sont «Franco-Ontarien» (ou Ontariois), «Canadien français» et «Canadien». Plus de 90% des répondants s'identifient à l'un de ces trois termes, les deux premiers se partageant également la préférence. Mais le choix n'est pas sans prise de position. Les commentaires des répondants laissent entrevoir les critères qui, à leurs yeux, justifient leur choix.

Chez les répondants qui se disent Franco-Ontariens, l'identification est à la fois d'ordre linguistique (reconnaissance de la langue première) et d'ordre structurel:

*Je suis française et vis en Ontario.*

*Je me sers et oblige des services français de l'Ontario. Je suis fière de ma province et de ma langue.*

*Parce que je suis francophone demeurant en Ontario et que je suis différent des autres Canadiens-français [sic] ou Québécois, parce que je ne peut [sic] vivre totalement ou uniquement en français à cause de la province dans laquelle je vis.*

*Vient de l'Ontario et fier [sic] de ma langue française.*

Chez ceux qui se disent Canadiens français, ce qui importe avant tout, c'est de souligner l'appartenance à un groupe qui dépasse le simple cadre structurel.

*Je crois qu'il est important de s'identifier comme Canadien-français [sic] pour garder un lien avec les Canadiens au Québec et ailleurs au Canada.*

*En réalité je suis Franco-Ontarienne car c'est ma culture. Mais je préfère d'être reconnus [sic] comme Canadien-français [sic] afin de garder un lien avec les francophones hors de l'Ontario.*

*Je suis fière d'être canadienne [sic] et je suis fière d'être française.*

*Je suis née au Canada et j'ai été élevée en français et je parle [sic] toujours français.*

Enfin, chez les répondants qui se définissent comme Canadiens, on note une relativisation plus marquée des critères retenus par ceux des deux autres groupes ainsi qu'une transcendance du fait linguistique. En fait, la question linguistique y est dépouillée de toutes ses valeurs culturelles.

*Je fais un effort constant de devenir bilingue «réelle» et je m'associe aux anglophones comme aux francophones. Quant à moi, c'est ce qu'on exprime par sa langue qui détermine son appartenance à un pays et non la langue dans laquelle on s'exprime.*

*Je suis née au Canada et je suis bilingue. Je ne suis pas seulement française et ni seulement anglaise.*

*Je vis en Ontario qui fait partie du Canada donc je suis Canadien car le Canada est français et anglais.*

*À cause de ma maîtrise [sic] dans les deux langues officielles de mon pays. Parce que je ne crois pas qu'il y a une différence entre un canadien [sic] français et un canadien [sic] anglais.*

*Il n'y a pas une langue qui devrait dominer.*

Mais existe-t-il un lien entre les choix d'identification des répondants dans les deux questions que nous leur posons? C'est ce qu'illustre le Tableau 4 où nous juxtaposons les résultats de la première question (anglophone, francophone, bilingue) à ceux de la seconde question (Franco-Ontarien, Canadien français, Canadien).

Ce que l'on remarque de ces croisements, c'est que les répondants qui se disent francophones se disent, dans une très large mesure, soit Franco-Ontariens, soit Canadiens français, contrairement à ceux qui se disent avant tout bilingues et chez qui les dimensions culturelles et structurelles sont plus réparties. Il est à noter, toutefois, que chez les 128 répondants qui s'identifient comme étant «bilingues», plus du tiers opte pour des marques dénuées d'appartenance ethnolinguistique ou lui donnant peu de place (Canadiens, Bilingues Ontariens, Franco-Onta-

riens/Canadiens français et Canadien, etc.)<sup>1</sup>, ce qui n'est pas nécessairement le cas de ceux qui se disent «francophones».

**Tableau 4**

**Croisement des marques d'identification d'ordre linguistique et des marques d'ordre culturel et structurel**

	Anglophone		Francophone		Bilingue		Autres	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Franco-Ontarien	-	-	18	10,3	39	22,4	4	2,3
Canadien français	-	-	13	7,5	46	26,4	1	0,6
Canadien	1	0,6	3	1,7	33	19,0	-	-
Autres	1	0,6	4	2,3	10	5,7	1	0,6

Note: 100 % = 174 répondants

Bien que les étudiants aient presque tous une très haute estime d'eux-mêmes en ce qui a trait à leur capacité à communiquer (à l'oral et à l'écrit) en français et en anglais, comme nous le démontrions précédemment, les répondants qui se disent «francophones» évaluent, dans l'ensemble, leur compétence linguistique en langue française (à l'oral, à l'écrit et à la lecture) de façon plus favorable que ceux qui se disent «bilingues». À l'inverse, ces derniers font de même pour ce qui est de leur compétence en langue anglaise.

Parallèlement, les répondants qui se définissent comme «francophones» ont une préférence et un usage plus élevés de la langue française que leurs vis-à-vis qui se définissent comme «bilingues». Ces derniers ont une préférence plus marquée pour l'anglais et en font un plus grand usage dans leur quotidien.

1 Ces marques que nous avons classées sous la rubrique «Autres», exception faite de «Canadien», recourent une variété de qualificatifs aussi différents les uns que les autres. Il s'agit souvent d'une énumération de plusieurs marques possibles, relativisant ainsi le poids possible de chacune d'entre elles.



## **En conclusion**

Comme notre démarche n'a pas la prétention de déterminer complètement l'identité de nos répondants telle qu'ils la conçoivent, les motivations qui les incitent à préférer une marque à une autre pour s'identifier soulèvent encore plusieurs questions. Nous n'en retenons qu'une pour conclure. Nous avons pu montrer que l'identification linguistique interagit sur l'identification culturelle et structurelle : la préférence et l'usage de deux langues donnent lieu à l'identification «bilingue» de préférence à une identification linguistiquement nette. Il y aurait lieu de se demander si la désignation «bilingue», employée seule, est en fait une tactique plus ou moins consciente pour éviter la controverse, à la fois sur les plans linguistique, culturel et structurel. Ou encore est-ce le reflet d'une étape transitoire de l'acculturation linguistique vers le groupe dominant?

Pendant, il est intéressant de noter que dans l'obligation de faire un choix d'étiquette structurelle et culturelle (Franco-Ontarien, Canadien français, Canadien), le même réflexe qui a motivé les répondants à choisir l'identification «bilingue» plutôt que «francophone» aurait dû les porter à choisir le terme «Canadien» qui est plus neutre et non marqué d'ethnicité. Comment se fait-il qu'une identification structurelle et culturelle telle que «Canadien français», voire une identification plus politisée telle que «Franco-Ontarien» leur fasse moins peur qu'une identification à un groupe linguistique?

Terminons en disant qu'un ensemble de facteurs absents ici sont peut-être la clef de l'énigme identitaire, à savoir la perception qu'entretiennent les anglophones à l'égard des francophones et l'influence de cette perception sur le choix des marques d'identification des francophones.

**NOTE:** L'auteure tient à remercier Micheline Tremblay et Normand Renaud de leurs conseils judicieux.

## Ressources bibliographiques

- Benoist, J. (1980). L'anthropologue et l'identité culturelle. *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*. Québec : CIRB, 14-20.
- Bernard, R. (1990). *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie : francophonie hors Québec, 1980-1989* (Livre I). Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français Inc.
- Boissonneault, Julie (1990). *L'identité culturelle des étudiants du postsecondaire bilingue dans le Nord-Est ontarien*. Thèse de maîtrise présentée à l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario (Université de Toronto), inédit.
- Breton, R., Reitz, J.G. et Valentine, V. (1981). *Les frontières culturelles et la cohésion du Canada*. Montréal : Institut de recherches politiques.
- Cardinal, Linda, Lapointe, Jean et Thériault, J.-Yvon (1994). *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec : 1980-1990*. Ottawa : Centre de recherche en civilisation canadienne-française/Université d'Ottawa.
- Cazabon, B. (1979). *Motivations socio-linguistiques des francophones du Nouvel-Ontario à maintenir le français comme langue d'usage*. Sudbury : Université Laurentienne.
- Cazabon, B., Lafortune, S. et Boissonneault, J. (1993). *La pédagogie du français langue maternelle et l'hétérogénéité linguistique*, Volume 1. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Cummins, James (1978). Bilingualism and Educational Development in Anglophone and Minority Francophone Groups in Canada. *Interchange*, 9(4), 40-51.
- Hamers, Josiane F. et Blanc, Michel (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Pierre Mardaga Éditeur.
- Hamers, J.F. et Deshaies, D. (1982). Les dimensions de l'identité culturelle chez les jeunes Québécois. *Identité culturelle: approches méthodologiques*. Québec : CIRB, 39-78.
- Heller, M. (1987). Language and Identity. In U. Ammon et al. (ed.), *Sociolinguistics — An International Handbook of the Science of Language and Society* (vol. 1). New York : Walter de Gruyter, 780-784.

- Heller, M. (1984). *Francophone, francogène, francophile: Changing Criteria of Inclusion and French Ethnic Boundaries in Ontario*. Toronto : Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (IÉPO), 9 pages.
- Juteau-Lee, D. et Lapointe, J. (1980). Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone : analyse d'une transition. *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*. Québec : CIRB, 60-71.
- Lambert, W.E. (1975). Culture and Language as Factors in Learning and Education. In A. Wolfgang (éd.), *Education of Immigrant Students*. Toronto : OISE.
- Leclerc, J. (1986). *Langue et société*. Laval : Mondia Éditeurs.
- Mackey, W.F. (1983). La mortalité des langues et le bilinguisme des peuples. *Anthropologie et sociétés*, 7(3).
- Mackey, W.F. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Éditions Klincksieck.
- Oriol, M. et Hily, M.-A. (1982). L'identité, signifiants et dimension. *Identité culturelle: approches méthodologiques*. Québec : CIRB, 149-159.
- Prujiner, A. (1982). L'État et l'identité culturelle. *Identité culturelle: approches méthodologiques*. Québec : CIRB, 23-31.
- Ross, J.-A. (1979). Language and the Mobilization of Ethnic Identity. In H. Giles & B. St-Jacques (ed.). *Language and Ethnic Relations*. Oxford : Pergamon Press, 1-13.
- Smolicz, J.-J. (1982). Valeurs fondamentales et identité culturelle. *Identité culturelle : approches méthodologiques*. Québec : CIRB, 134-148.
- Tardif, C. (1990). L'identité socioculturelle de l'élève en milieu minoritaire. *Éducation et Francophonie*, 18(2), 18-22.
- Welch, D. (Printemps, 1995). Les Franco-Ontariens : la résistance comme mode de vie. *Reflète*, 1(1) 20-42.

## ANNEXE A

## Titres des revues préférées des répondants

## Revues de langue anglaise

## Revues de langue française

---

<i>Bride</i>	<i>Stereo Review</i>	<i>Biosphère</i>
<i>Business Today</i>	<i>Teen</i>	<i>Clin d'oeil</i>
<i>Canadian Business</i>	<i>Time</i>	<i>Coup de pouce</i>
<i>Canadian Green Guide Trucking</i>		<i>Elle</i>
<i>Canadian Living</i>	<i>True Story</i>	<i>L'Actualité</i>
<i>Compute</i>	<i>Us</i>	<i>L'essentiel</i>
<i>Cosmopolitan</i>	<i>Verve</i>	<i>La science avancée</i>
<i>Dragon Magazine</i>	<i>Woman's World</i>	<i>Le Canadien</i>
<i>First</i>	<i>WWF Magazine</i>	
<i>Flaire</i>	<i>You</i>	
<i>Glamour</i>	<i>Young Miss</i>	
<i>GQ</i>	<i>Mademoiselle</i>	
<i>Hot Rods</i>	<i>Paris Match</i>	
<i>Maclean's</i>		
<i>Muscle &amp; Fitness</i>		
<i>Music Express</i>		
<i>Ontario Outdoors</i>		
<i>People</i>		
<i>Popular Mechanics</i>		
<i>Popular Science</i>		
<i>Rock Scene</i>		
<i>Rolling Stones</i>		
<i>Scientific America</i>		
<i>Seventeen</i>		
<i>Sports Illustrated</i>		
<i>Sports Magazine</i>		

---